

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 79 (1943)

**Heft:** 25

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Sur la promotion... des maîtres.* — *Places au concours.* — *Nécrologie : E. Décoppet.* — GENÈVE : U. I. G. - DAMES ET MESIEURS : *Appel de la Croix-Rouge.* — NEUCHATEL : *Coin des sociétaires.* — *Timbre-impôt.* — *Aux présidents de sections.* — DIVERS : *Une accusation. Et un conseil.* — *Indice du coût de la vie.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Bâle-Ville ; Soleure.* — *Camp des Educateurs.* — *Cours de vacances.* — *Des vacances pour nos enfants.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : RICHARD BERGER : *L'éducation artistique à l'école.* — R. MAMIN : *L'enseignement de l'électricité.* — INFORMATIONS : *Les centres d'intérêt à l'école.* — *Cours normal suisse, Sion 1943.* — *Journées pédagogiques Neuchâtel-Genève.* — *Coopérations scolaires.* — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

### SUR LA PROMOTION... DES MAITRES

Dans le *Pays de Porrentruy* et sous le titre : « Qu'en pensez-vous ? », nous avons lu un article dont voici l'essentiel :

« J'ai rencontré un jeune collègue souriant, heureux, conquérant, dirais-je ! Pourtant, il n'a pas encore obtenu de poste et n'a effectué que quelques remplacements. La raison de sa joie ? Son acceptation dans une administration fédérale. Nous échangeons naturellement quelques phrases sur l'opportunité de quitter la carrière de l'enseignement pour pénétrer dans le royaume des « ronds de cuir ». J'écoute, intéressé, ses explications. Il aime la pédagogie et son âme n'est pas ulcérée encore par la pratique des enfants et des électeurs. Il sait qu'il renonce à des vacances prolongées et à quelques autres avantages. Il a, enfant de pédagogue, pesé les heures et malheurs d'un maître d'école et choisi librement sa carrière nouvelle sans craindre les possibles déceptions que peut susciter ce changement d'orientation. Ses arguments ne m'ont pas laissé indifférent, au contraire, mais troublé et laissé quelque peu songeur.

— » Je reproche à l'enseignement de donner à l'instituteur une situation toute faite et définitive. Il demeure à soixante ans ce qu'il fut à vingt ans. Aucune promotion possible puisqu'il n'y a pas de grades dans l'enseignement primaire. La situation financière s'améliore automatiquement sans qu'interviennent les qualités pédagogiques, le travail et l'application du maître. Le bon et le mauvais instituteurs reçoivent, périodiquement, les mêmes augmentations sans qu'il y ait eu promotions. Que l'instituteur enseigne aux degrés élémentaire, moyen ou supérieur, l'avancement — financier — est le même. Aucune émulation

ne suscite l'enthousiasme, le désir de briller, d'innover. Pas de concurrence féconde, de concours qui stimulent les énergies et multiplient les efforts. La carrière est plane, uniforme, sans degrés à escalader, sans palmarès à conquérir, sans grade à espérer. Ce manque de stimulant est néfaste à beaucoup d'entre nous qui se laissent vivre et enseignent, certes, avec conscience mais sans ce feu sacré qui décuple les forces. L'instituteur sait qu'il n'a rien à espérer et son amour-propre diminue, sa combativité s'émousse. L'ambition est pourtant une noble et belle qualité quand elle est au service d'une espérance légitime. N'est-il pas mélancolique de songer, au début d'une carrière, qu'il n'y a plus rien à espérer et, qu'à moins de quitter sa classe, de poursuivre de nouvelles études, il est impossible de se hausser d'un échelon sur l'échelle sociale ! Autour du pédagogue primaire évoluent des camarades, des amis, des indifférents qui s'élèvent progressivement, végètent dans des postes subalternes ou, au contraire, occupent grâce à leur labeur acharné, les situations les plus enviables. Lui, il est inexorablement à son destin immuable. Il a les vacances, les jeudis de congé, les après-midi libres de l'été et le calme que procure une situation assurée, mais, il n'a pas le vaste horizon, l'espérance salvatrice, les angoisses et les bonheurs d'une élévation continue et infinie. Le milieu où il évolue ne variera jamais et l'importance de ses devoirs restera la même... »

Notre jeune instituteur jurassien aurait pu ajouter, avec quelque expérience : l'enseignement mène à tout, à condition d'en sortir ! D'autre part, il vient d'obtenir sa première promotion : engagement dans une administration fédérale.

Nous allons essayer, sans passion, de discuter certains arguments de notre « démissionnaire », en nous demandant ce qu'il y a de vrai, de sincère dans ses accusations, et s'il est possible d'améliorer ou d'adoucir la situation du « maître sans avenir ».

Nous répondrons d'abord à ce très jeune instituteur qu'il ne connaît pas le métier dont il parle puisqu'il n'a pas de classe à lui. Il n'a donc pas encore senti ce contact avec des âmes vibrantes et qui croient. Il ignore l'enthousiasme que peut déclencher cette vie collective de la classe où l'on travaille ensemble et avec joie, où l'on se sent bien parce qu'on a confiance et que l'on s'aime. Il n'a pas vu s'épanouir l'enfant qui croit à son maître. Il ne sait pas le sourire qui vaut toutes les promotions.

Nous dirons encore à notre jeune collègue qu'il ignore également sa nouvelle profession où il ne trouvera pas que plaisir ; il n'y trouvera surtout plus l'enfant, et je ne suis pas sûr que l'avantage et le gain matériels compenseront absolument la perte d'un beau métier.

En résumé, une seule chose a été oubliée, dans l'article sus-cité, c'est l'élément sentimental qui conduit aux satisfactions d'ordre moral ;

dans la carrière de l'individu, cet élément est trop important pour qu'on puisse le laisser dans l'ombre.

Sur le plan matériel, par contre, et, le dépassant, dans le domaine des grands leviers, capables de provoquer l'émulation ou de susciter l'enthousiasme, l'article comporte pas mal de remarques pertinentes auxquelles on ferait bien de réfléchir.

Si l'on excepte, en effet, les quelques instituteurs qui « réussissent » et pour qui les beautés de l'enseignement s'agrémentent des plaisirs du tourisme, il n'est pas de promotion matérielle possible dans l'enseignement primaire.

Il est sans doute plus facile de constater les déficits du système que de proposer le remède infaillible. « Le bon et le mauvais maîtres reçoivent les mêmes « augmentations... » » Sans doute, il y a là une injustice, mais alors... qui fixera la limite entre le moindre et le meilleur ? les tableaux d'examens ? les rapports d'inspection ? le jugement des parents ? Entre deux maux, il faut choisir le moindre ; c'est peut-être ce qu'a fait la loi.

On devrait donner à l'individu même la possibilité d'améliorer sa situation. Ce n'est pas le cas dans l'enseignement primaire. La solution serait d'ouvrir aux futurs instituteurs les portes de l'Université en les formant à l'Université même. Seulement voilà, il faudrait changer les buts de l'Ecole normale, et nous n'en sommes pas encore là.

En attendant, et comme demi-remède, les instituteurs devraient se voir davantage : en groupe, en réunions de cercle, de district, à toutes les occasions. Ces contacts sont salutaires et réconfortants : on parle du beau métier qui est le nôtre, de nos soucis, de nos espoirs, on se sent en famille comme dans sa classe... et parce qu'on est heureux d'appartenir à une famille dont les membres s'aiment bien, on oublie qu'on a manqué, peut-être, une promotion impossible.

R. M.

### PLACES AU CONCOURS

*Assens* : instituteur (classe reformée).

*Apples* : maîtresse de coupe à la classe ménagère (2 juillet).

*Démoret* : instituteur ; maîtresse d'ouvrage.

*Corcelles s. Chavornay* : institutrice.

*Yvonand* : maîtresse de coupe à la classe ménagère (6 juillet).

### NÉCROLOGIE

† **Eugène Décoppet.** — A Crissier est décédé le 11 juin dans sa 76<sup>e</sup> année, notre collègue Eugène Décoppet. Breveté en 1877, il débuta dans l'enseignement à Sognens et passa presque toute sa carrière à Préverenges. Il prit sa retraite en 1919, se retira à Crissier où il joua un rôle social assez important : il présida le Conseil communal, fut

municipal. Mais c'est surtout comme secrétaire-caissier de la section de Romanel-Renens de la Société vaudoise de Secours mutuels qu'il se dépensa. Collègue sympathique, d'un commerce agréable, Eug. Décoppet laisse le meilleur souvenir et nombreux sont les amis qui le regrettent.

### GENÈVE

### **U. I. G. — DAMES ET MESSIEURS** **APPEL DE LA CROIX-ROUGE**

*Chers Collègues,*

Le Comité international de la Croix-Rouge fait un pressant appel à tous les instituteurs et institutrices qui auraient cet été quelques jours de loisir à consacrer à l'œuvre immense de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.

Le nombre des travailleurs bénévoles devient insuffisant pour satisfaire aux nombreuses demandes qui parviennent à l'Agence et qui augmenteront jour après jour tant que la guerre se prolongera.

Que toutes celles et tous ceux qui le peuvent envoient sans tarder leur inscription à M<sup>me</sup> Marguerite Nobs, administration du personnel bénévole, Comité international de la Croix-Rouge, Genève.

ED. GAUDIN, *Président de l'U. I. G.*

### NEUCHATEL

### **COIN DES SOCIÉTAIRES**

**Nouveaux membres.** — Nous avons le plaisir de souhaiter une cordiale bienvenue à trois nouveaux sociétaires :

M. Georges Montandon, aux Planchettes ;

M<sup>les</sup> Huberte Guenot, à Cressier, et

Madeleine Schori, au Landeron.

**Nominations.** — Un jeune et excellent maître, M. *Samuel Gédet*, à Chaumont, nous quitte pour prendre la direction de l'Orphelinat Borel, à Dombresson. Près de 200 postulants avaient offert leurs services pour remplir une tâche qui exige à la fois des dons d'éducateur et des aptitudes administratives sérieuses. C'est dire combien le choix du Conseil d'Etat fait honneur à notre aimable collègue.

Soutenu par sa vaillante compagne, M. Gédet ne manquera pas dans sa nouvelle activité de s'attirer, comme à l'école, l'affection des enfants et l'estime des autorités.

Nous le félicitons de sa nomination et lui souhaitons ainsi qu'à M<sup>me</sup> Gédet pleine réussite dans la voie où il vient d'entrer.

D'autre part, nous adressons aussi nos félicitations à M. *Maurice Blanc*, instituteur à Neuchâtel, depuis l'année dernière seulement, et qui a été appelé ce printemps au poste de professeur de botanique et de zoologie dans les classes secondaires du chef-lieu.

† **Marie Marchand.** — Le vendredi 7 mai, on a rendu, au Locle, les derniers devoirs à M<sup>me</sup> Marie Marchand, institutrice retraitée, décédée après une longue et douloureuse maladie.

La défunte avait débuté aux Hauts-Geneveys en 1896 ; elle passa au Locle en 1902 où elle enseigna jusqu'en 1934, année où la maladie l'obligea à prendre sa retraite.

Dès lors, l'affection et la bonté qu'elle vouait à ses élèves se reportèrent sur sa famille et sur ses neveux pour lesquels son cœur débordait de dévouement.

Après sa retraite, M<sup>me</sup> Marchand avait maintenu ses liens avec la Société pédagogique dont elle resta membre auxiliaire jusqu'à sa mort.

**Jubilé.** — M<sup>me</sup> *Hortense Borgognon*, à La Chaux-de-Fonds, a reçu, le 1<sup>er</sup> juin, le service de l'Etat pour 40 ans d'enseignement.

Nous adressons nos félicitations à cette vaillante collègue et nous associons aux bons vœux qui lui ont été adressés à l'occasion de son jubilé.

J.-ED. M.

### **TIMBRES-IMPOT**

La section de Neuchâtel vient de se charger de la vente des timbres-impôt dont nous recommandons l'achat à ceux de ses membres qui sont contribuables de la commune de Neuchâtel.

Il en résultera un petit avantage pour les finances de la section.

### **AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS**

Dans sa séance du 17 juin 1943, le Comité central a décidé que dorénavant la cotisation des remplaçants et remplaçantes admis dans la S. P. N. paieront une cotisation annuelle de 10 fr. au lieu de 17 fr.

Le même avantage sera accordé aux retraités qui désirent conserver leur qualité de membres actifs.

Cette cotisation réduite comporte l'abonnement à l'*Educateur* (9 fr.) et une redevance de 1 fr. à la Caisse centrale. La prime pour l'assurance-responsabilité et les cotisations de section ne sont pas comprises dans le montant de 10 fr. ci-dessus.

Les remplaçants ne peuvent s'affilier à la Caisse d'entr'aide puisqu'ils ne font pas partie de la Caisse cantonale de remplacement dont la première est le prolongement.

J.-ED. M.

### **DIVERS**

### **UNE ACCUSATION**

Du *Grutli*, 22 mai 1943.

Déplorant le fait que dans le canton de Vaud nombre de domaines abandonnés par leurs propriétaires autochtones sont maintenant exploités par des Suisses alémaniques, blâmant les Vaudois de s'être

laissés déposséder de leurs biens ancestraux, M. le Dr Champod, de Bercher, s'exprime ainsi :

« ... Je ne pense pas que des archivistes pourraient vous dire pourquoi les Vaudois ont abandonné la fourche ; mais des gens ayant vécu assez longtemps avec nos paysans pourraient vous dire les *méfaits d'une école* gratuite et obligatoire qui s'était appliquée, par ses programmes, à former quatre ou cinq générations de candidats-fonctionnaires, d'une école qui avait éliminé de son enseignement tout ce qui pouvait conserver à un peuple paysan le sens de la valeur, le goût, l'orgueil de son travail, tout ce qui pouvait l'attacher par le cœur à son sol, à sa langue, à sa tradition... à son histoire... »

### ET UN CONSEIL

Du même *Grutli*, 22 avril 1943.

**Il faut remettre l'école dans la vie...** Il faut tout d'abord que les enfants soient sortis de leurs cahiers et de leur encrier qui leur noircit le goût et le jugement, pour les mettre en contact avec la vie des métiers. La véritable orientation professionnelle consiste à leur faire visiter un atelier, à leur montrer la beauté et la portée d'un métier : faire de ses mains ce que le cœur inspire à l'intelligence ; faire d'un morceau de bois une table, d'un peu de fer une clé ou une grille, d'un tas de cailloux un mur, etc. »

Nous citons, sans plus.

### INDICE DU COUT DE LA VIE EN SUISSE

	Alimen- tation	Chauffage Eclairage	Habillement	Loyer	Total général
1914 juin . . . . .	100	100	100	100	100
1915 moyenne annuelle .	120	111	109	99	113
1916 . . . . .	142	123	132	101	131
1919 . . . . .	244	287	253	117	222
1920 . . . . .	242	285	260	127	224
1935 . . . . .	114	114	114	181	128
1936 . . . . .	120	113	111	178	130
1939 . . . . .	132	116	121	174	138
1940 . . . . .	146	132	145	173	151
1941 . . . . .	175	145	184	173	174
1942 janvier . . . . .	191	148	205	173	186
juin . . . . .	199	153	213	174	193
décembre . . . . .	208	154	225	174	200
moyenne annuelle .	200	152	215	173	193

Nous empruntons ces chiffres au Rapport annuel de la Société suisse des Commerçants. Les indices du loyer sont une moyenne ; ils sont plus élevés dans la plupart des villes.

Voici, de sources diverses, quelques prix concernant des produits de consommation de première nécessité :

		1914 1er août	1920 1er août	1939 1er août	1940 1er août	1940 1er déc.	1941 1er déc.	1943 fin juin
Sucre cristallisé fin . . . .	le kg.	0.46	2.10	0.55	0.75	0.80	1.01	1.24
Riz (meilleur marché) . . . .	"	0.50	1.60	0.50	0.60	0.60	0.60	1.64
Café rôti (meill. marché) . . . .	"	2.40	4.40	2.40	2.80	3.—	4.85	4.85
Chocolat en poudre . . . .	"	2.—	4.—	2.—	2.30	2.40	2.50	3.50
Beurre de table . . . . .	"	3.80	8.—	5.—	5.50	6.70	6.90	7.55
Farine blanche . . . . .	"	0.52	1.50	0.45	0.70	0.75	1.32	1.60
Farine panifiable . . . . .	"	0.48	0.84	0.40	0.50	0.50	0.56	0.63
Pain . . . . .	"	0.35	0.72	0.45	0.47	0.49	0.53	0.58
Fromage . . . . .	"	2.20	4.70	2.90	3.50	3.70	3.70	4.05
Lait . . . . .	le l.	0.23	0.45	0.34	0.35	0.36	0.39	0.41
Oeufs . . . . .	la dz.	1.20	5.40	1.70	2.20	3.40	3.72	4.20
Lard maigre fumé . . . . .	le kg.	2.60	8.—	4.20	4.80	5.60	7.10	8.—
Saucissons . . . . .	"	3.30	8.50	4.50	4.90	5.80	7.10	8.—
Veau . . . . .	"	2.45	7.50	3.10	3.20	3.50	4.50	6.30
Bœuf . . . . .	"	2.—	5.80	2.80	2.80	2.75	4.—	5.—
Mouton . . . . .	"	2.20	8.—	3.30	3.30	3.20	4.50	7.—
Porc . . . . .	"	2.40	7.—	3.10	3.60	4.40	5.50	6.60

## INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

**Bâle-Ville.** — *Une sage mesure.* — L'entrée dans les cinémas sera désormais interdite aux jeunes gens au-dessous de 16 ans, qu'ils soient accompagnés de leurs parents ou pas. Un contrôle sévère sera opéré. Cette sage mesure sera accueillie avec satisfaction par tous ceux que la santé morale de notre jeunesse préoccupe.

**Soleure.** — Cette préoccupation est aussi celle des autorités scolaires et ecclésiastiques soleuroises. Toutes dénoncent le grand nombre de sociétés dont font partie nos élèves. Il y a là une entrave sérieuse à l'éducation et l'influence de l'école et de l'Eglise en est singulièrement amoindrie. L'influence de la famille aussi : il faut rendre l'enfant à la famille, la base normale de la société, la rendre responsable de l'avenir du peuple.

Il est indéniable que partout se manifeste dans notre jeunesse une vague d'indépendance, voire d'indiscipline. Résultat de la guerre, inévitablement. D'aucuns en voient aussi la cause dans la grande importance attribuée aujourd'hui au sport, à la culture physique intensive qui risque d'aboutir à la prédominance de la force brutale sur la valeur intellectuelle et morale de l'individu.

## XIV<sup>e</sup> CAMP DES ÉDUCATEURS A VAUMARCUS 19-23 août 1943.

Les éducateurs romands désireux de se rencontrer dans le cadre de Vaumarcus, si favorable aux rapprochements imprévus et aux fructueux échanges de vues, seront heureux de savoir que le camp de 1943 aura lieu, en dépit des circonstances. En voici le programme :

Ouverture jeudi 19 août, à 17 heures. A 20 heures, M. Chabot, lic. litt., parlera du Dante.

Puis, jusqu'à la clôture lundi 23 août à 11 heures, les sujets suivants seront étudiés, au cours de conférences et de discussions :

« A travers l'œuvre de Gottfried Keller », par Charly Clerc. « Le problème religieux du temps présent », par J. Vincent, pasteur. « Le malaise ouvrier et le message chrétien », par M. le Dr Ch.-F. Ducommun, chef de service à l'Office fédéral des prix. Enfin, M. F. Grellet, pasteur à Grandson, parlera de « Vinet, patriote et chrétien ».

Un programme prometteur, qui ne le cède en rien à ceux des années passées. Comme de coutume, le Département de l'Instruction publique et des cultes du canton de Vaud accorde un congé officiel aux membres du personnel enseignant qui se rendront soit au camp des éducateurs, soit à celui des éducatrices : les intéressés devront toutefois s'entendre au préalable avec leur commission scolaire et aviser le Département 3 jours au moins avant l'ouverture du camp. — Des démarches sont en cours auprès de Départements des cantons romands pour obtenir les mêmes avantages.

Educateurs romands, donnons-nous rendez-vous à Vaumarcus pour une belle semaine de détente et d'information !

CH. JUNOD, *président de la S.P.R.*

### **COURS DE VACANCES pour jeunes Suisses romands, à St-Gall.**

L'Université commerciale, le Canton et la Ville de St-Gall organisent de nouveau, de juillet à septembre, les Cours officiels d'allemand, dont on a fêté l'an dernier le dixième anniversaire. L'organisation des cours est confiée à l'Institution préalpine de jeunes gens s/le Rosenberg près St-Gall.

Ils ont pour but de procurer aux jeunes Suisses romands, ainsi qu'aux enfants de Suisses à l'étranger, un séjour agréable et fortifiant en Suisse orientale. Les participants à ces cours ont la possibilité d'acquérir des connaissances pratiques d'allemand. Ces cours remplissent une mission pédagogique et patriotique. *Ils sont reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne. Ce privilège permet à tous les élèves de nationalité suisse de jouir d'une réduction de 50 % sur les frais d'écolage et sur les taxes des C.F.F.*

Pour plus amples renseignements s'adresser à la direction de l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall.

### **DES VACANCES POUR NOS ENFANTS**

Des centaines d'enfants de la ville ont besoin de grand air, de bonne nourriture, de soleil.

Qui leur procurera ces bienfaits ? Qui viendra en aide à « Pro Juventute » ?

Tous ceux qui peuvent le faire, ce sont ceux qui ont le cœur bien placé, ceux qui vivent à la campagne, ceux qui ont un peu plus que « le nécessaire » et tous ceux qui savent que nos petits écoliers sont l'avenir du pays.

Par ses colonies de vacances et ses placements dans les familles, Pro Juventute assume une tâche très lourde. Pour héberger gratuitement un enfant pendant les vacances, inscrivez-vous sans tarder près des pasteurs, curés, instituteurs ou directement au bureau de Pro Juventute, rue de Bourg 8, Lausanne, compte de chèques postaux II. 2112.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### L'ÉDUCATION ARTISTIQUE A L'ÉCOLE

Dans un précédent article (voir *Educateur* du 15 mai 1943), nous avions exposé la nécessité de développer le sens artistique de l'enfant non seulement par le dessin mais aussi par des causeries (si possible avec projections) sur les arts en général. Certains collègues nous demandent comment un tel enseignement pourrait être organisé en pratique à l'école et quelles sont les expériences faites à l'étranger.

Jusqu'ici nous ne possédons des renseignements que sur deux pays, la France et les Etats-Unis, l'arrêt quasi complet des relations internationales ne permettant pas momentanément d'entreprendre une enquête ailleurs.

Aux Etats-Unis, en 1928 déjà, une *Société pour la vulgarisation de l'art* dont le siège est à New-York, avait publié un guide pour les écoles intitulé « *Education through pictures, teachers' guide to picture study* », dans lequel M. Royal Farnum, directeur de l'Education artistique de l'Etat de Massachusetts montrait comment on pouvait présenter les œuvres d'art les plus célèbres à des élèves, de manière à captiver leur intérêt. La difficulté de ce genre d'enseignement, en effet, est de se bien mettre à la portée de l'enfant, d'être pédagogue autant qu'artiste. Il ne suffit pas « d'être du métier » pour discourir sur l'art, car il faut tenir un autre langage lorsqu'on parle à des professionnels ou lorsqu'on s'adresse à des amateurs et à des enfants.

Farnum l'a fort bien compris et dans ses commentaires il ne parle qu'incidemment des détails techniques. Il s'attache avant tout au sujet, l'élément qui a le moins d'importance pour les professionnels, et lui relie habilement les autres éléments du tableau : composition, mise en place, couleurs, etc.

Voici à titre d'exemple comment il présente le fameux tableau de Millet : l'*Angelus*, l'œuvre la plus populaire dans nos campagnes romandes :

« L'*Angelus* est une œuvre à la fois simple et digne. Pas de détails qui dispersent l'attention. Seulement deux figures au premier plan, en silhouette sur le ciel lumineux. Leurs masses sombres et verticales contrastent heureusement avec les horizontales du fond. — Cette scène paisible exprime bien la vie laborieuse du paysan français.

» Questions à poser aux élèves : Dans quels pays les cloches appellent-elles les fidèles à la prière ? (Certains pays catholiques.) — A quelle heure de la journée le font-elles ? — Comment l'artiste a-t-il réussi à montrer l'appel de la cloche dans un tableau muet ? (Par l'attitude des personnages) — A quoi voit-on d'après le dessin que c'est le soir ? (Ombres allongées, fin du travail.) — Quand c'est midi, comment sont

les ombres ? (Très courtes.) — Et au crépuscule ? (Elles enveloppent toutes les choses.). »

Aux élèves plus âgés, Farnum parle des écoles de peinture, de l'influence de la géographie et de la religion sur les arts, signale les progrès dans la perspective, dans le dessin, et dans la couleur, etc., au cours des siècles ; ainsi peu à peu l'esprit de l'enfant s'élève aux idées générales.

L'éducateur américain propose aussi de constituer dans chaque école une petite collection artistique, une sorte de fichier composé de feuilles volantes sur lesquelles on colle les reproductions des chefs-d'œuvre de l'art en réservant au-dessous une place pour un commentaire approprié. Ces fiches sont ensuite classées par époques, par auteurs ou par genre. Toutes les fois que le maître voudra appuyer sa démonstration par des exemples, il trouvera en quelques secondes la reproduction de l'œuvre qu'il désire montrer.

En somme cette collection jouerait le même rôle qu'une discothèque dans l'enseignement de la musique.

En France l'éducation artistique à l'école populaire a été entreprise au début de ce siècle par deux auteurs, Pécaut et Baude, dont le manuel : « Causeries sur l'art », a été longtemps apprécié. Les autres ouvrages sur l'histoire de l'art, si nombreux chez nos voisins, s'adressent presque tous aux adultes cultivés bien plus qu'à la jeunesse. Il a fallu attendre jusqu'en 1937 pour voir la création d'un enseignement esthétique régulier dans les écoles françaises.

La radiophonie scolaire venait d'être créée au Ministère de l'Education nationale, en liaison avec le Ministère des P.T.T. Elle prévoyait un enseignement régulier de toutes les branches de l'activité humaine excepté pour les Beaux-Arts ! « Il semblait tout d'abord, écrivait le professeur Machard, que le dessin et les arts « muets » que sont tous les arts plastiques étaient condamnés à rester en dehors des programmes. On nous conseillait en souriant d'attendre la télévision ».

Emues par cette mise à l'écart, quelques personnalités parisiennes réussirent à persuader les milieux officiels français que les Beaux-Arts méritaient mieux que l'oubli total. M. Louis Hourticq, membre de l'Institut et Directeur général de l'enseignement du dessin en France fut chargé de donner au micro de Radio-Paris une série de causeries qui eurent un succès prodigieux, car M. Hourticq est un charmeur dont l'érudition est inépuisable.

Simultanément le Syndicat des professeurs de dessin français publiait des brochures illustrées (dans le genre de Feuilles de documentation de notre Radio-scolaire romande) contenant les reproductions des œuvres commentées. Les jeunes auditeurs pouvaient alors suivre sur l'image la démonstration de M. Hourticq. Cette combinaison de l'image



PORCHE DE LA CATHÉDRALE  
DE CHARTRES. XII<sup>e</sup> siècle.



LA VISITATION. CATHÉDRALE  
DE REIMS. XIII<sup>e</sup> siècle.

(Illustrations d'une causerie par radio scolaire en France.)

et de la parole est certainement une nécessité dans ce genre d'enseignement. L'œuvre d'art sans commentaire n'intéresse pas longtemps l'enfant et le texte sans l'image lui paraît incompréhensible.

Pour donner une idée du procédé inauguré par nos collègues français, procédé qui pourrait être adopté très facilement en Suisse, nous choisissons au hasard un des sujets traités, *L'évolution de la sculpture du moyen âge*; et résumons le texte :

« En moins de 100 ans, du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, la sculpture a fait d'énormes progrès... De la frontalité rigide, elle a passé à la liberté de la vie... Les statues de Chartres sont encore semblables à des colonnes, les jambes sont droites, les bras sont collés au corps à cause de l'inhabileté de l'artiste. Au siècle suivant, quelle différence!... Les statues vivent, le corps est souple, les membres s'agitent... Et même, peut-être sous l'influence de quelques statues païennes, aujourd'hui disparues, le sculpteur les a drapées de tissus légers et a prêté à la Vierge un visage d'une noblesse antique. »

La Suisse ne possède pas une sculpture monumentale assez riche pour que la démonstration ci-dessus y trouve un exemple aussi typique. C'est la manière de présenter un progrès en art qui nous intéresse ici et l'on trouvera dans l'histoire artistique de la Suisse bien d'autres cas analogues, sinon semblables.

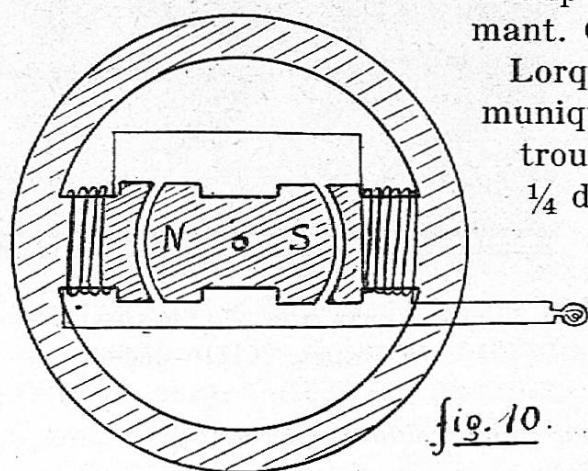
RICHARD BERGER.

### ENSEIGNEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ dans les classes primaires supérieures et au degré supérieur.

#### Générateurs.

Notre première expérience de l'aimant qu'on rapproche puis retire brusquement de l'entourage d'une bobine est un générateur ; on crée, en effet, un courant électrique dans la bobine. Dans l'industrie et pour un rendement meilleur, on ajoute un noyau de fer doux à la bobine et l'on monte le tout de telle manière qu'on obtienne une variation du champ magnétique par rotation de l'aimant. C'est la dynamo (fig. 10).

Lorsque l'aimant central tourne, il communique son aimantation au fer doux où se trouve l'enroulement secondaire. Après  $\frac{1}{4}$  de tour, l'aimantation secondaire est zéro, après le quart de tour suivant l'aimantation est de sens contraire, etc. C'est une génératrice à courant alternatif monophasé. Représentation du courant alternatif (fig. 8.)



Si maintenant, on met 3 paires de pôles et 3 enroulements secondaires, on a une génératrice à courant triphasé (fig. 11) ; c'est-à-dire que la même machine donne 3 courants alternatifs qui ont les mêmes caractéristiques, mais qui sont décalés de  $120^\circ$ .

*Représentation graphique :*  
a) Courant alternatif monophasé (fig 12) ; b) Courant alternatif triphasé (fig. 13).

Pratiquement, et pour augmenter le rendement des alternateurs (génératrices), on remplace l'aimant du rotor par un électro-aimant, alimenté par une petite machine à courant continu qu'on appelle excitatrice.

#### Remarques :

1. Toute génératrice donne du courant alternatif. Les machines à courant continu ont un système de frotteurs et de balais permettant d'obtenir un courant continu, en récoltant le courant alternatif toujours au même endroit, c'est-à-dire où il est toujours de même sens.

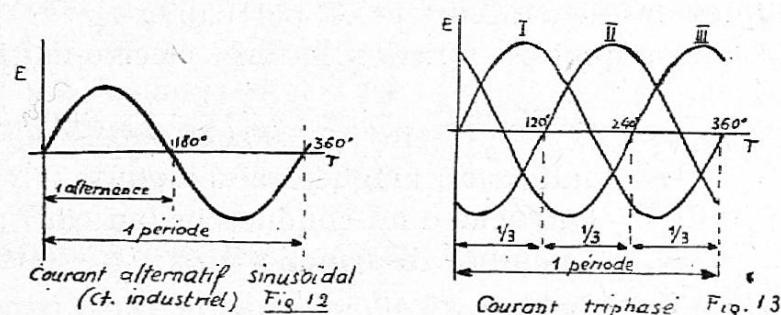
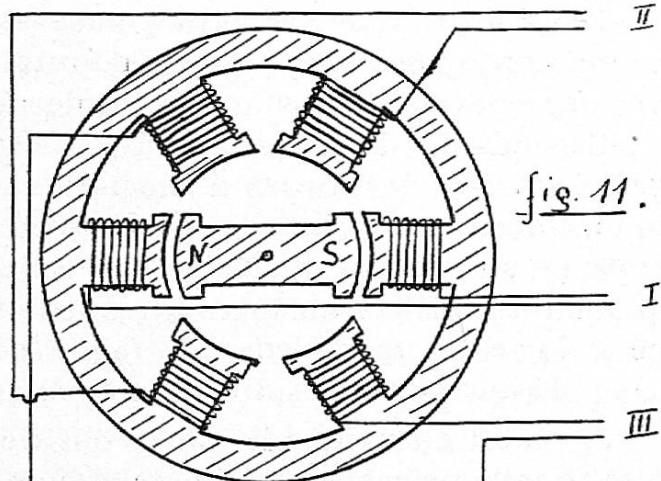
Voir plus loin sous : machines à courant continu.

2. Pour des raisons pratiques, on ne construit que des générateurs à courant monophasé et triphasé (monophasé = courant de traction C.F.F.). Tout le courant industriel provient d'alternateurs triphasés ; cependant, une lampe fonctionne sur une seule phase, le retour peut s'effectuer par la terre. Une expérience facile à ce sujet est d'allumer une lampe en branchant un fil sur la phase et l'autre à une conduite d'eau.

Nous verrons, avec l'étude des moteurs, l'utilité du courant électrique alternatif triphasé.

3. On peut, évidemment, imaginer les alternateurs à courant biphasé ou polyphasé ; je répète que pratiquement on ne le fait pas.

4. On appelle période le cycle complet d'une alternance de courant. Dans les alternateurs simples que nous avons vus, elle correspond à un tour de rotor. (Fig. 12 et 13.)



Dans le courant industriel, nous avons 60 périodes à la seconde, ce qui correspond à une vitesse de rotation de 3600 tours/minute (nous verrons à expérimenter avec l'étude des moteurs).

Cependant, dans les grands alternateurs, pour éviter une trop grande vitesse de rotation d'une part, et pour utiliser toute la surface de la machine, on multiplie les pôles qu'on couple entre eux (en parallèle). Dans un alternateur monophasé, on aura alors autant de pôles au stator qu'au rotor. Dans un alternateur triphasé, on aura autant de fois 2 pôles au rotor qu'on aura de fois 6 pôles au stator. C'est-à-dire par exemple que pour un stator de 24 pôles, il faudra 8 pôles de rotor.

5. Il est bien entendu que ce qui vient d'être dit sur les générateurs n'est que le principe brut ; le minimum qu'un élève primaire doit connaître. Si le temps et les élèves le permettent on étudiera les caractéristiques des générateurs et en particulier :

a) De quoi est fonction la force électro-motrice :  $E = k \cdot B \cdot l \cdot N \cdot v$ .

$$k = \text{coefficient } \frac{1}{10^8} = \frac{1}{100\,000\,000} \text{ pour avoir } E \text{ en volt} ;$$

$B$  = induction magnétique en gauss ;

$l.$  = longueur d'un conducteur (en cm.) ;

$N.$  = nombre de conducteurs ;

$v.$  = vitesse en m/s.

b) De quoi est fonction l'intensité :  $I = \frac{E}{R}$ .

c) Les pertes : mécaniques, magnétiques (hystéresis), électrique (courants de Foucault.) La manière de les diminuer.

d) Le bobinage.

e) Le générateur tournant à vide ou en charge.

f) Couplage de générateurs entre eux, mise en phase.

(A suivre.)

R. MAMIN.

## INFORMATIONS    LES CENTRES D'INTÉRÊT A L'ÉCOLE

Plus on s'affranchit des manuels, plus on doit savoir exactement ce que l'on fait et où l'on va. C'est ce qu'a affirmé M. Paul Aubert, inspecteur scolaire à Lausanne, dans la causerie qu'il a donnée à l'Institut des Sciences de l'Education sur un essai d'application de la méthode des centres d'intérêt.

M. Aubert a du reste déjà fait connaître ses expériences au public dans le livre si suggestif qu'il a rédigé avec la collaboration de M. Edmond Viret, *L'école vivante par les centres d'intérêt*, publié par la Société vaudoise de travail manuel et de réforme scolaire. Nous ne reviendrons donc pas sur les détails de cette méthode qui s'inspire de la méthode Decroly. Elle est appliquée actuellement dans une quarantaine de classes des degrés primaires inférieur et moyen des écoles de Lausanne.

Elle varie selon les circonstances de lieu et de moment et est intimement liée aux ressources du milieu. L'essentiel, c'est de partir toujours de la réalité vivante qui entoure l'élcolier. Mais elle n'entend nullement bouleverser les programmes d'études. Toutes les notions prévues doivent être acquises au cours de l'année et le maître intelligent saura soit les inclure dans le centre d'intérêt, soit les enseigner indépendamment.

Pourquoi en somme cette méthode de préférence à d'autres ? Parce qu'elle provoque chez l'élève, et chez le maître plus de joie au travail. Elle a en elle un stimulant, l'intérêt immédiat, qui n'existe pas toujours ailleurs. Elle crée une participation joyeuse et féconde entre les élèves eux-mêmes et entre le maître et les élèves, s'élevant jusqu'à une véritable communion de travail. Elle encourage les possibilités de tous et provoque l'apport de chacun. Elle donne l'habitude du travail concentré et suivi, de l'effort persévérant, et elle met en contact direct avec la vie. Mais, d'après le conférencier, on ne saurait imposer la méthode à des maîtres qui ne se sentent pas disposés envers elle ou qui ne s'en serviraient pas avec tout le discernement que comporte une connaissance toujours plus sûre et plus approfondie de l'enfant.

### **COURS NORMAL SUISSE, SION 1943**

370 instituteurs et institutrices appartenant à 20 cantons différents se sont inscrits pour le 52<sup>e</sup> Cours normal suisse de travail manuel et d'école active qui aura lieu cette année à Sion. Ce chiffre record montre combien est grand le désir de perfectionnement et d'évolution du corps enseignant suisse.

Malgré la rigueur des temps, malgré les complications qu'occasionnent des inscriptions aussi nombreuses, le comité de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, organisateur du cours, va résolument de l'avant, ne voulant pas freiner la diffusion si nécessaire, pédagogiquement et économiquement parlant, des travaux manuels et de l'école active dans les écoles suisses. La plupart des sections seront très fréquentées, particulièrement les cours techniques et d'école active au degré supérieur. Ce sera par exemple le cas du cours, nouveau, qui traite de l'enseignement de la langue maternelle dans les classes supérieures de l'école primaire en Suisse allemande. Cela montre que le problème de la nouvelle orientation à donner aux classes de fin de scolarité obligatoire est étudié avec sérieux par le corps enseignant.

### **JOURNÉES PÉDAGOGIQUES NEUCHATEL-GENÈVE**

**12-17 juillet 1943.**

Le *Pestalozzianum* organise du 12 au 17 juillet des journées pédagogiques qui, cette fois-ci, seront consacrées à l'étude des cantons de Neuchâtel et de Genève, au point de vue géographique, historique et culturel.

Ces réunions contribueront à maintenir vivantes les relations entre Confédérés ; elles leur permettront de mieux connaître les caractères propres de notre pays. Les maîtres et maîtresses de tous les degrés, ainsi que les autorités et les amis de l'Ecole peuvent participer à ces journées.

La première matinée s'ouvrira par une conférence d'introduction à l'Ecole supérieure de Zurich ; l'après-midi aura lieu le voyage à Neuchâtel. Les cinq journées suivantes conduiront les participants dans divers lieux intéressants des cantons de Neuchâtel et de Genève.

Les frais, avec un abonnement de vavances, s'élèvent à 130 fr. Adresser les inscriptions jusqu'au 6 juillet au Pestalozzianum, Beckenhof, Zurich 6.

Un programme détaillé sera remis aux intéressés qui en feront la demande.

### COOPÉRATIVES SCOLAIRES

Pour la 3<sup>e</sup> fois, le Comité « Pour l'Enfance et la Jeunesse » organise un cours au Séminaire Coopératif. Tous les collègues intéressés par les coopératives scolaires seront les bienvenus, du 9 au 14 août, à Freidorf. Ils s'initieront aux jeux dramatiques, sous l'experte direction de M<sup>me</sup> Honegger-Soravia. Ils entendront des conférences diverses. Voici quelques titres : L'autonomie de l'enfant, de l'écolier, de l'homme — Si l'école était pauvre demain ? — Les tâches d'un journal pour enfants — La documentation au service de l'enseignement — Coopératives scolaires — etc. Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 juillet, auprès de M<sup>me</sup> Baechler, 74 rue de Carouge, Genève.

### LES LIVRES

**Le manuscrit parfait d'imprimerie**, par Eug. Cordey, correcteur (ancien normalien).

Les personnes qui, professionnellement ou à titre occasionnel envoient leurs manuscrits à une imprimerie ne se rendent parfois pas compte du travail qu'elles vont imposer à ceux qui composeront ou corrigeront leur copie. La mauvaise présentation d'un article sera souvent cause d'erreurs. M. Cordey montre en quelques pages quelles sont les qualités que doit posséder le bon manuscrit d'imprimerie. Il rend service, à la fois au personnel des imprimeries et auteurs des manuscrits. On lira donc avec intérêt ce petit ouvrage.

La plaquette est en vente chez l'auteur, Mon-Loisir, 3, Lausanne.

**COLLÈGUES, pour vos courses de classe, choisissez les buts indiqués par les annonces de votre journal.**

# VACANCES! BONNES PENSIONS

Pour les **vacances** Le **CHALET ROSA**  
 à **Revereulaz** (Valais), alt. 1000 m., offre  
 toujours une pension soignée et abondante.

## **LOCARNO - Pension Gassmann**

La maison où vous vous sentez chez vous. Grandes chambres confortables au midi avec vue superbe sur le lac. Cuisine et service soignés. Ouvert toute l'année. Pension : 8 à 9 fr.  
 A. Gassmann, tél. 8 11

Nous demandons pour notre fille de 14 ans

## **séjour de vacances**

du 17 juillet au 14 août, dans famille d'instituteur en Suisse romande où elle aurait l'occasion de prendre des leçons de français. La jeune fille, qui fréquente actuellement la 3<sup>e</sup> classe de l'école secondaire, a déjà quelques notions de la langue française.

Offres à **H. Erismann**, Werkzeugbau, Wetzikon-Zurich.

## **Jeune instituteur Suisse allemand**

désire passer ses vacances d'été (4-5 semaines) chez collègue romand, de préférence à la campagne, pour se perfectionner en français. Eventuellement échange de leçons de conversation.

Offres avec prix à **Ed. Strübin**, m. sec., Gelterkinden, Bâle-Campagne.

## **Cours de vacances de langue allemande**

organisés par l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de Saint-Gall à l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne : 50 % de réduction sur l'écolage et sur les tarifs des C.F.F.

### **1. COURS D'ALLEMAND POUR INSTITUTEURS ET PROFESSEURS**

(20 juillet au 14 août). Ces cours correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des universités et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française et italienne. Examen final avec remise d'un certificat officiel de langue allemande. Promenades et excursions. Prix du cours : 50 fr. Prix réduit : 25 fr.

### **2. COURS DE LANGUES POUR ÉLÈVES**

(juillet-septembre). Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la Direction des Cours officiels d'allemand, Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

# Publications pédagogiques

Allendy, Dr R. :	L'enfance méconnue . . . . .	Fr. 4.20
Baudouin, Ch. :	La force en nous . . . . .	» 4.—
Benjamin, R. :	Vérités et rêveries sur l'éducation . . . . .	» 4.40
Berger, R. :	Le croquis rapide . . . . .	» 2.50
—	Le croquis rapide, 2 <sup>e</sup> partie . . . . .	» 1.50
—	Manuel d'écriture courante et ornementale . . . . .	» 5.—
—	Le dessin libre . . . . .	» 6.—
—	La didactique du dessin . . . . .	» 6.—
<b>Cahiers d'enseignement pratique</b> , derniers numéros parus :		
Loosli, M. :	Animaux invertébrés . . . . .	» 1.25
Mayor, M. :	Charles Sécrétan . . . . .	» 1.—
Champion, Marie-Jeanne :	Traité d'éducation à l'usage de la jeunesse . . . . .	» 1.50
Chevallaz, G. :	L'éducation du patriotisme, quelques réflexions . . . . .	» 2.—
—	Histoire de la pédagogie . . . . .	» 5.—
Dudan, C. :	Le français et la formation de la jeunesse . . . . .	» 1.—
—	Le français notre langue . . . . .	» 1.50
—	Le français notre langue, 2 <sup>e</sup> série . . . . .	» 1.80
—	Le français notre langue 3 <sup>e</sup> série . . . . .	» 1.80
—	Le français de quelques écrivains I . . . . .	» 3.50
Evesque, E. :	L'éducation générale et sportive . . . . .	» 4.05
Ferrière, Ad. :	Nos enfants et l'avenir du pays . . . . .	» 6.50
—	Libération de l'homme . . . . .	» 4.—
Guex, G. :	Quelques entraves psychologiques au développement de la personnalité . . . . .	» 2.50
Kocher, H. :	Maman, tu m'aimes ? . . . . .	» 3.—
<b>L'instruction publique en Suisse, Annuaire 1942</b> . . . . .		» 5.—
Malche, A. :	Vie de Pestalozzi. Avec 9 ill. broché, Fr. 3.50 ; relié . . . . .	» 5.50
Marchal, L. et Thillet, H. :	L'enseignement du travail manuel . . . . .	» 1.25
Medici, A. :	L'âge de 3 ans et l'étude du caractère . . . . .	» 3.50
—	L'Education nouvelle. Ses fondateurs, son évolution . . . . .	» 8.30
Meylan, L. :	Les Humanités et la personne . . . . .	» 6.—
—	Pour une école de la personne . . . . .	» 2.—
—	Le Patriotisme suisse . . . . .	» 1.—
—	Sélection ou culture ? . . . . .	» 1.—
Morice, H. :	L'art de commander aux enfants . . . . .	» 1.30
Piaget, J. :	Naissance de l'intelligence chez l'enfant . . . . .	» 8.—
—	Développement des quantités chez l'enfant . . . . .	» 6.75
—	Genèse du nombre chez l'enfant . . . . .	» 6.75
—	Construction du réel chez l'enfant . . . . .	» 8.—
Richard, Dr G. :	La psychanalyse et les problèmes psychiques et moraux . . . . .	» 1.50
—	L'éducation sexuelle de nos enfants . . . . .	» 2.—
Roger, Noëlle :	L'enfant cet inconnu . . . . .	» 3.50
Schwar, James :	Professions de chez nous. Carrières masculines . . . . .	» 1.80
Tableaux scolaires suisses.	Commentaires des 2 premières séries, chacune . . . . .	» 1.50
	Commentaires des 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> séries, 1 brochure . . . . .	» 1.50
Vinet, A. :	Famille, Education, Instruction . . . . .	» 10.—
Wintsch, Dr J. :	Les enfants délinquants . . . . .	» 2.50
—	Les dessins d'enfants et leur signification . . . . .	» 1.50
—	Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique . . . . .	» 4.—

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

LAUSANNE, 3 juillet 1943

LXXIX<sup>e</sup> année — № 26

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables:

**Educateur:** Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — **Bulletin:** Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et éditeurs responsables:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, Av. de la Gare, 33. Tél. 3 36 33. Chèques post. II. 6600

Responsable pour la partie des annonces: PUBLICITAS S. A., succursale de LAUSANNE

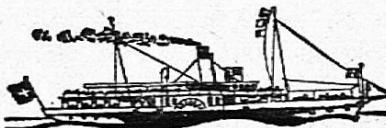
---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: Fr. 9.—; ÉTRANGER: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

# COURSES

D'ÉCOLES  
ET DE SOCIÉTÉS



## Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable, pour le bateau seulement, ou aller en bateau et retour en train. - **Abonnements kilométriques - Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) **Fr. 15.—**

Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne**, tél. 2 85 05 ou au **Bureau de la Compagnie à Genève**, Jardin Anglais, téléphone 4 46 09.

## CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

**Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.**

## LES DIABLERETS

**HOTEL TERMINUS  
ET GARE**

Complètement rénové.

Cuisine excellente.

Dortoirs pour écoliers.

Arrangements pour séjours.

## LAC RETAUD

sur Diablerets Alt. 1705 m.

à 25 minutes du **COL DU PILLON**

Restauration - Pension

Thé - Café - Chocolat - Vins 1<sup>er</sup> choix

Course idéale pour écoles

Chambres - Dortoirs

**Téléph. 6.41.37**

Nouveau tenancier : R. E. Reinhard

**Téléph. 6.41.43**

**SALANFE** 1914 m.  
(Valais)

**Hôtel Dent du Midi**

Coquoz, prop. Hiver Salvan 6 59 35. Membres du C.A.S.

But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert juin-octobre. Pour écoles : soupe, couche sur matelas, café au lait Fr. 2.50 par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et très aérés. Tél. Salanfe 6 58 82

## FLUELEN

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 150 personnes. 60 lits. Téléphone N° 23. Prix réduits pour Ecoles.

Lac des Quatre-Cantons  
Ligne du Saint-Gothard  
Col du Klausen  
**Hôtel Croix-Blanche**

Famille Mueller, prop.